

**Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques;
papier ou carton à recycler (déchets et rebuts)**

Note.

- 1.- Au sens du n° 47.02, on entend par *pâtes chimiques de bois, à dissoudre* les pâtes chimiques dont la fraction de pâte insoluble est de 92 % en poids ou plus s'agissant des pâtes de bois à la soude ou au sulfate ou de 88 % en poids ou plus s'agissant des pâtes de bois au bisulfite après une heure dans une solution de soude caustique à 18 % d'hydroxyde de sodium (NaOH) à 20 °C et, en ce qui concerne les seules pâtes de bois au bisulfite, dont la teneur en cendres n'excède pas 0,15 % en poids.

N° de position	Code du S.H.	
47.01	4701.00	Pâtes mécaniques de bois.
47.02	4702.00	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre.
47.03		Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, autres que les pâtes à dissoudre.
		- Ecrues :
	4703.11	-- De conifères
	4703.19	-- Autres que de conifères
		- Mi-blanchies ou blanchies :
	4703.21	-- De conifères
	4703.29	-- Autres que de conifères
47.04		Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, autres que les pâtes à dissoudre.
		- Ecrues :
	4704.11	-- De conifères
	4704.19	-- Autres que de conifères
		- Mi-blanchies ou blanchies :
	4704.21	-- De conifères
	4704.29	-- Autres que de conifères
47.05	4705.00	Pâtes de bois obtenues par la combinaison d'un traitement mécanique et d'un traitement chimique.

N° de position	Code du S.H.	
47.06		Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts) ou d'autres matières fibreuses cellulosiques.
4706.10		- Pâtes de linters de coton
4706.20		- Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts)
4706.30		- Autres, de bambou
		- Autres :
4706.91		-- Mécaniques
4706.92		-- Chimiques
4706.93		-- Obtenues par la combinaison d'un traitement mécanique et d'un traitement chimique
47.07		Papiers ou cartons à recycler (déchets et rebuts).
4707.10		- Papiers ou cartons Kraft écrus ou papiers ou cartons ondulés
4707.20		- Autres papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte chimique blanchie, non colorés dans la masse
4707.30		- Papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte mécanique (journaux, périodiques et imprimés similaires, par exemple)
4707.90		- Autres, y compris les déchets et rebuts non triés